



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

France 2

Question écrite n° 17706

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de la communication s'il n'est pas, comme lui-meme, choqué par le fait qu'il ait fallu faire appel a une agence de communication espagnole pour « rehabiller » les programmes d'information de la premiere chaine de television publique France 2. Cette agence madrilene sera donc chargée d'établir le nouveau decor des journaux televisés. Les magazines d'information seront aussi concernés ainsi que « la charte graphique qui n'avait jamais été définie », selon un responsable de cette agence. On peut se demander s'il n'existe vraiment pas en France suffisamment d'agences de communication pouvant contribuer, dans le respect de la culture nationale, a l'amélioration de la qualité de la présentation des informations par une chaine publique de television.

Texte de la réponse

Dans le cadre d'une nouvelle présentation des programmes d'information, les dirigeants de France 2 ont procédé a un appel d'offres auprès d'une dizaine de sociétés françaises et européennes. Après avoir procédé a l'étude des différentes propositions - la société Gedeon s'étant désistée - le choix s'est porté sur une agence franco-espagnole dont le concepteur, Patrick Rouchon, est de nationalité française. Il convient également de préciser que l'objet de cette consultation portait uniquement sur le générique et les vignettes du plan général. Le decor, l'éclairage, la photo et la conception générale des journaux télévisés de France 2 ont été réalisés par des opérateurs français.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17706

Rubrique : Television

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1994, page 4238

Réponse publiée le : 3 octobre 1994, page 4892